

Mangroves : quels indicateurs pour la directive cadre sur l'eau ?



Comment prendre en compte les mangroves de Guyane, de Guadeloupe, de Martinique et de Mayotte dans le cadre de l'évaluation de l'état écologique des masses d'eau littorales pour la directive cadre sur l'eau (DCE) ? A quelles pressions anthropiques sont-elles soumises localement, comment y répondent-elles ? Quels descripteurs faut-il suivre pour appréhender leur état de santé ? Missionné par l'Onema pour répondre à ces questions, le groupe de travail "DCE Mangroves" s'est réuni pour initier les réflexions sur le sujet.

Auteurs du document : BASILICO L., DIRBERG G., MONNIER O., ONEMA, GT DCE MANGROVES, MNHN

Diffuseur des métadonnées : Office français de la biodiversité

Mots clés : MANGROVE, ESTUAIRE DU SINNAMARY, AVAL DU BARRAGE DE PETIT-SAUT, MAMOUDZOU, DCE, INDICATEURS, PRESSIONS ANTHROPIQUES

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL

Date : 2016

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Source : Séminaire sur les mangroves, Paris, 28-30 septembre 2015. Les rencontres de l'Onema, n° 38. 4p.

Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Niveau de lecture : Ouvrage

Accéder à la notice source : https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/vue-consult/ofb_recherche_oai/DOC00083558

Télécharger les documents :

https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/60186?fic=PUBLI/R12/47.pdf

Région : MARTINIQUE (02), MAYOTTE (06), GUADELOUPE (01), GUYANE (03)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/mangroves-quels-indicateurs-pour-la-directive-cadre-sur-l-eau0>

Evaluer cette notice: